

Dans l'application, ce vers exprime le regret amer de la vie, que l'on quitte à la fleur de l'âge; mais très-souvent aussi il s'emploie sur le ton de la plaisanterie :

« Voyons, dit le fiancé, ce dîner en guise d'adieu à la vie de garçon est-il bien nécessaire? — Aussi nécessaire que les choses inutiles; et je ne sais que celles-là qui valent la peine d'être faites. — Voilà qui est péremptoire. — S'il te faut des raisons bêtes, je te dirai que ces choses-là sont dans la tradition, et, comme dit le poète :

*Au banquet de la vie, infortuné convive,
Apparaît encore une fois et meurs,*

c'est-à-dire marie-toi. En bonnes mœurs parisiennes, il faut toujours dire adieu au passé. »
A. ACHARD.

BANQUET MAÇONNIQUE. Repas fait en commun par les francs-maçons, à certaines époques de l'année, et selon les formes symboliques dont le sens n'est révélé et expliqué que par l'initiation. On fait remonter l'origine de ces repas à la plus haute antiquité. Nous ne nous arrêtons pas à ce que disent sur ce sujet des écrivains spéciaux, dont l'érudition complaisante n'est pas toujours heureuse; nous nous réservons d'ailleurs d'établir d'une façon générale, à l'article FRANCO-MAÇONNERIE, ce que l'on doit penser de l'ancienneté réelle ou supposée d'une des institutions qui mettent le plus en évidence le dogme de la fraternité humaine. Donc, sans évoquer ici le souvenir des Égyptiens et des Grecs, comme il est d'usage de le faire en pareille matière, entrons de plain-pied dans notre sujet par la description pure et simple d'une cérémonie, ou, si l'on aime mieux, d'une coutume qui a pour but d'entretenir et d'étendre la fraternité parmi les membres de la famille maçonnique. De la sorte, nous serons sûrs de parler en connaissance de cause. Laissons, du même coup, l'imagination du lecteur se représenter, si bon lui semble, par amour des comparaisons historiques ou de la légende, cette statue d'Ammon portée jadis chaque année aux confins de l'Égypte et de l'Éthiopie pour le festin sacré des hiérophantes, ou bien encore ces agapes en commun des gymnosophistes de l'île de Méroë, fréquemment cités par les historiens de la maçonnerie. On peut, d'ailleurs, retrouver, à toutes les époques, la trace de ces repas en commun, et nous n'apprendrons rien à personne en rappelant que le baiser de paix que les francs-maçons se donnent à la fin de leurs banquets, en formant ce qu'ils appellent *la chaîne d'union*, se donnait aussi aux agapes que les premiers chrétiens faisaient dans les églises, agapes renouvelées et imitées du paganisme, si l'on en croit Fauste le Mauchéen.

Les loges maçonniques ont, chaque année, deux banquets obligatoires pour la célébration des fêtes de l'Ordre: le premier au solstice d'hiver, le second au solstice d'été. Les deux banquets doivent avoir lieu rigoureusement aux jours de *tenué*, ou séance, les plus proches du 24 juin et du 27 décembre. Ils se font dans le local ordinaire des réunions maçonniques, au premier degré, celui d'apprenti, afin que tous les frères puissent y participer. Avant d'aller plus loin, expliquons le sens de quelques termes employés par les francs-maçons. Les diverses occupations auxquelles ils se livrent dans la loge se nomment *travaux*; ouvrir ou fermer les travaux, c'est ouvrir ou fermer la séance ou *tenué*; les travaux pendant le banquet s'appellent *tenué de table*. Une loge est un *atelier*. Les petits marteaux de bois ou d'ivoire que les premiers chefs de la loge tiennent à la main, et qui leur servent à ouvrir et à fermer la séance, sont des *maillots*; le maillet est l'emblème de la force soumise à l'intelligence. Ces quelques renseignements donnés, entrons dans la salle consacrée aux banquets, éloignée de toute communication avec le dehors. Sa forme est un carré long; au milieu se trouve, disposée en fer à cheval, une seule table. Le sommet de cette table désigne l'Orient, c'est la place du vénérable ou président; les extrémités désignent l'Occident, et sont occupées par le premier et le second surveillant; l'orateur, le secrétaire et les autres officiers conservent, aux côtés du vénérable, le rang qu'ils occupent d'ordinaire en loge; le maître des cérémonies et le grand expert sont assis dans le demi-cercle intérieur; tous les autres frères sont rangés à leur gré, mais avec ordre. Le vénérable a appelé à sa droite et à sa gauche quelques frères étrangers à la loge, présidents ou dignitaires, qui viennent apporter leur concours sympathique à cette réunion de famille. Tout ce qui figure sur la table est posé sur des lignes parallèles. La première ligne, en partant de l'intérieur, est pour les bougies; la deuxième est pour les plats; la troisième est pour les bouteilles; la quatrième est celle des verres, et la cinquième, enfin, est celle des assiettes. La table se nomme, comme la loge, *atelier*; la nappe, *voile*; la serviette, *drapeau*; le plat, *plateau*; l'assiette, *tuile*; la cuillère, *truelle*; la fourchette, *pioche*; le couteau, *glaise*; la bouteille, *barrique*; le verre, *canon*; les lumières, *étolés*; les chaises, *stalles*; les mets en général, *matériaux*; le pain, *pièce brute*; le vin, *poudre forte*; l'eau, *poudre faible*; les liqueurs, *poudre fulminante*; le sel, *sable*; le poivre, *ciment ou sable jaune*; enfin, manger, c'est *maçonner*; boire, c'est *tirer une canonnière*; découper, c'est *dégrossir*. On ne doit pas em-

ployer d'autres expressions durant tout le repas. Cependant le vénérable se lève, invite ses frères au banquet symbolique, et, frappant un coup de son maillet, dit: « Debout et à l'ordre, mes frères! » Les assistants se lèvent aussitôt et se mettent à l'ordre par le signe que les maçons seuls doivent connaître; le vénérable leur adresse alors une courte allocution, dans laquelle il les invite à la concorde et à la tempérance. Prenant une coupe, il la remplit de vin, boit quelques gouttes et la fait circuler. Chaque frère y trempe ses lèvres à son tour, après quoi, et quand sur son invitation tout le monde est assis, le vénérable permet la récréation, et le dîner est servi. Le premier service étant terminé, le vénérable donne un coup de maillet que les surveillants répètent, et porte la première *santé d'obligation*, qui est celle du chef de l'État et de sa famille. Les *santés* se tirent de la manière suivante: lorsque le vénérable a ordonné de charger et aligner, c'est-à-dire de remplir les verres et de les tenir prêts, et que tout est disposé, un coup de maillet fait lever tous les frères; ils jettent la serviette sur le bras gauche et se mettent à l'ordre. Après l'annonce faite de la *santé* que l'on va tirer, le vénérable commande l'exercice comme suit: « La main droite au glaive! Haut le glaive! Salut du glaive! Passons le glaive à la main gauche! La main droite aux armes! Haut les armes! En joue! Feu! (On boit en trois temps). L'arme au repos! En avant les armes! Signalons nos armes! (Tous les frères décrivent avec le verre, par trois fois, rapidement, mais distinctement, un triangle dont la base est sur la poitrine.) Posons nos armes, un, deux, trois! (On pose les verres sur la table avec ensemble et d'un seul coup.) » Le glaive à la main droite! Haut le glaive! Salut du glaive! Le glaive au repos! Cet exercice, dont le sens et la portée ne peuvent être bien appréciés que par des initiés, est suivi de la triple batterie du grade d'apprenti, et le *vivat* ou le *houzé* est trois fois répété. « Reprenons nos places, mes frères, » dit le vénérable; et le repas continue. Six *santés d'obligation* sont encore successivement portées: Celle du grand maître de l'Ordre, de son conseil et de tous les présidents des ateliers de la correspondance; celle du président de l'atelier (elle est portée par le premier surveillant); celle des surveillants (elle est portée par le vénérable); celle des officiers de la loge et des nouveaux initiés; celle des visiteurs; enfin celle de tous les maçons répandus sur la surface du globe. Pour cette dernière, l'atelier forme la chaîne d'union, à laquelle les frères servants sont admis. Former la chaîne d'union, c'est se réunir en cercle au milieu du temple, et se tenir par la main. Les frères se donnent alors le baiser de paix, et se communiquent à voix basse et deux à deux le mot de *semaine*, que l'autorité centrale maçonnique envoie tous les six mois aux loges de la correspondance, afin de les distinguer des loges irrégulières, et d'en éloigner les faux maçons. Le mot de *semaine* est indépendant du mot *sacré*; il n'est donné qu'aux membres actifs de l'atelier.

Les *santés* que les maçons ont coutume de porter dans leurs banquets offrent à leurs orateurs des occasions naturelles de développer les pensées les plus nobles, les plus généreuses, les plus fraternelles. Si la tradition enchaîne les maçons à des signes et à des emblèmes, qui ont d'ailleurs pour objet de lui assurer les avantages de l'association, elle ne l'enchaîne pas, on le sait, à une morale particulière, œuvre étroite d'un groupe religieux ou d'une secte philosophique quelconque. A travers le rituel qu'elle a reçu pour guide en se formant, la loge peut faire librement circuler l'idée moderne, et employer ainsi d'anciens et poétiques symboles à répandre la parole nouvelle. C'est dire que la rapide esquisse que nous venons de tracer d'un banquet maçonnique pourrait, au besoin, prendre les proportions d'un vaste tableau, intéressant, instructif et varié selon que nous pénétrons dans telle ou telle loge dirigée par des hommes à vues larges et fécondes, comme il s'en trouve aujourd'hui dans les divers Orient. Ces hommes-là n'oublient jamais que la franc-maçonnerie est une institution essentiellement progressive; ils veulent qu'une séve toujours nouvelle jaillisse le vieux tronc; en ouvriers bien inspirés, ils élaguent sagement les rameaux que le temps a desséchés, et ne conservent du symbolisme que ce qui est vivant et éternel. Ils savent que ce qui n'impose plus le respect inspire le ridicule, et travailleraient conséquence à bannir tout ce qui est suranné. D'autres, au contraire, rives à la routine, suivent avec une opiniâtreté fatale des errements d'un autre âge. Nous disons cela, non pas seulement à propos des banquets maçonniques, mais aussi pour toutes les autres cérémonies en usage parmi les initiés, et dont nous aurons à parler dans le cours de ce dictionnaire. Chacune d'elles a un but élevé; mais trop souvent des détails puérils viennent occuper l'esprit, et l'empêcher de profiter de l'enseignement qui devait jaillir tout naturellement de la circonstance.

Voilà un article sorti de la plume d'un franc-maçon; est-il besoin de le dire? Il sent son initié à dix lieues à la ronde. Certainement, la franc-maçonnerie est démocratiquement organisée; le dogme de la solidarité universelle s'y révèle dans ses moindres pratiques, et c'est à ce titre que le *Grand Dictionnaire* doit à l'institution maçonnique une fraternelle poi-

gnée de main. Mais nous entendons les fils des croisés nous dire: « Nous ne reconnaissons plus là l'esprit humoristique, les allures indépendantes de votre œuvre. Eh quoi! ces agapes ultra-fantaisistes ne font sortir de son carquois aucun trait railleur! Quelle est donc ici la force mystérieuse qui comprime le jet de sa malice ordinaire, et le condamne ainsi au supplice de Thésée: *Sedet, aeternumque sedebit infelix Thesus?* » A cette question insidieuse, nous répondrons en imitant la circonspection de maître renard dans l'ancre du lion:

« Or çà, lui dit le sire,
Que sens-tu? dis-le-moi, parle sans déguiser.

L'autre aussitôt de s'excuser,

Alléguant un grand rhume: il ne pouvait que dire
Sans odorat. Bref, il s'en tire.

BANQUETS CIVIQUES. On a donné particulièrement ce nom, pendant notre grande Révolution, à ces fameux repas publics qui se faisaient en pleine rue, et qui pouvaient bien être, pour quelques lettrés, une imitation des coutumes spartiates, comme on l'a répété à satiété, mais où la masse des citoyens, on le croira sans peine, se portait sans aucune préoccupation classique, spontanément, avec cet enthousiasme, avec ce besoin d'expansion fraternelle que les luttes terribles de la Terreur purent à peine atténuer, et qui étaient un des caractères les plus originaux de cette forte génération. Il ne faudrait pas juger ces agapes révolutionnaires, où chacun apportait son repas domestique, succulent ou grossier, cela importait peu, il ne faudrait pas les juger avec les préventions de notre temps et d'après quelques croquis de fantaisie, charbonnés par certains écrivains de parti, qui trouvent plus commode de faire l'histoire que de l'étudier. Ces banquets n'étaient point des saturnales, comme se l'imaginent encore quelques personnes naïves. Ils étaient un peu bruyants, un peu tumultueux, comme toutes les réunions nombreuses, mais généralement convenables et décentes; et ils n'étaient pas plus choquants que ne le sont ces grands repas d'orphéonistes, de gardes nationaux, ou de corporations ouvrières, que nous voyons tous les jours sous nos yeux; ils l'étaient infiniment moins que ces avilissantes distributions de vivres jetés à la tête du peuple, comme à des animaux dans un cirque, et qui se pratiquaient encore sous la Restauration. C'étaient des réunions de quartier, auxquelles assistaient les citoyens de toutes les classes, ouvriers, commerçants, propriétaires, magistrats, militaires, fonctionnaires publics, etc., confondus, avec leurs familles, aux mêmes tables, et célébrant les victoires de nos armées, la délivrance du territoire national, la grandeur de la République et les bienfaits de la Révolution. Nous parlons ici de ces repas sectionnaires qui eurent lieu, en messidor an II, dans tout Paris; ce sont ceux qu'on a le plus particulièrement en vue quand on rappelle les banquets en plein air. Mais, dès le début de la Révolution s'était établi l'usage des repas publics, qui se renouvelaient à toutes les fêtes et dans certaines circonstances mémorables, non-seulement à Paris, mais dans toute la France, et par l'initiative des citoyens. Usage touchant, d'ailleurs, où se retrouvent, au milieu des effusions du patriotisme et de l'enthousiasme, des idées de fraternité égalité, la vieille cordialité de notre race et son large esprit de sociabilité. Quelques jours après la prise de la Bastille, le marquis de Villette, homme fort modéré, mais partisan chaleureux et sincère de la Révolution, écrivait dans la *Chronique*:

« J'aimerais que l'on instituât une fête nationale au jour qui fait l'époque de notre résurrection (au 14 juillet). Pour une révolution qui n'a point d'exemple, il faut un appareil d'un genre nouveau.

« Je voudrais que tous les bourgeois de la bonne ville de Paris fissent dresser leurs tables en public et prissent leur repas devant leurs maisons. Le riche et le pauvre seraient unis, et tous les rangs confondus. Les rues ornées de tapisseries, jonchées de fleurs, il serait défendu d'y cheminer en voiture ou à cheval. La capitale, d'un bout à l'autre, ne formerait qu'une immense famille; on verrait un million de personnes assises à la même table; les toasts seraient portés au son de toutes les cloches, au bruit de cent coups de canon, des salves de la mousqueterie, au même instant, dans tous les quartiers de Paris: ce jour-là, la nation tiendrait son grand couvert. »
(*Chronique*, 18 juillet 1789.)

Ce tableau charmant, tracé à l'avance par un homme de cœur et d'esprit, cette communion civique de toute la France pour solenniser l'un des plus grands jours de notre histoire, nos pères en ont été souvent les acteurs et les témoins dans ces belles fêtes où s'épanchait en manifestations d'ardente sympathie la grande âme de la nation; où la vieillesse, le malheur et la faiblesse étaient honorés; où les magistrats, les maires, les représentants du peuple, les officiers municipaux, servaient publiquement, à des tables frugales, les vieillards, les pauvres, et jusqu'à ces infortunés traités si durement par l'ancien régime, les enfants trouvés des hôpitaux, que la Révolution, avec une tendresse maternelle, a relevés de leur abjection, comme tant d'autres classes de citoyens qui l'ont depuis longtemps oublié. Ces repas publics, comme nous l'avons dit, s'organisaient le plus souvent à la suite des fêtes nationales, et se renouvelèrent fréquem-

ment dans le cours de la Révolution. Parfois aussi, à la nouvelle d'une victoire de nos armées, les citoyens d'une commune se réunissaient spontanément et improvisaient un banquet patriotique sur la place publique ou dans leur église. Citons encore le banquet civique offert aux fédérés des départements, et qui eut lieu sur les ruines de la Bastille, le soir du 26 juillet 1792. Tout le faubourg Saint-Antoine y prit part. On a prétendu que quelques hommes poliques avaient eu, un moment, l'intention de tirer parti de cette réunion pour marcher sur les Tuilleries. Cela n'a rien d'in vraisemblable: le divorce de la France et de la royauté était depuis longtemps consommé. Mais, comme on le sait, le terrible choc n'eut lieu que quinze jours plus tard.

Quant aux banquets sectionnaires, dont nous avons dit un mot ci-dessus, ce sont ceux qui ont laissé dans la population parisienne les souvenirs les plus vivants. Ils commencèrent vers le 15 messidor an II, c'est-à-dire dans les premiers jours de juillet 1794, et durèrent une quinzaine de jours environ: ce fut une véritable campagne. Tout Paris soupa dans les rues. Chaque section fit son repas fraternel; quelques-unes même en firent deux, à peu de jours d'intervalle. Des tables étaient dressées devant les maisons et ornées de fleurs et d'emblèmes patriotiques; chaque rue était comme une longue salle de festin, où, riches et pauvres, toutes les familles étaient fraternellement mêlées. On voyait sur les tables l'argenterie et les cristaux à côté de la vaisselle grossière des plus humbles ménages. Quand le quai des Orfèvres fit son banquet, la longue file de tables recouvertes de linge blanc offrait, dit-on, un spectacle splendide par la multiplicité des pièces d'argenterie et l'abondance des fleurs. Si l'on ignorait la date de ces fêtes, qui se douterait jamais qu'on fût alors sous la Terreur? Les toasts et les chants patriotiques prolongeaient assez tard ces réunions, mais sans autre inconvénient, dans les belles soirées de cette saison, que d'empêcher pour quelques heures la circulation des voitures dans la section. Il n'y eut d'ailleurs aucun désordre. Un long rapport de Barère, du 28 messidor, nous apprend que les comités du gouvernement, tout en rendant justice au bon esprit des sections et à l'ordre qui présidait à leurs banquets, n'étaient point favorables à ces grandes manifestations publiques. Ces fêtes appartiennent donc tout entières à l'initiative de la population parisienne. Une section commença; toutes les autres suivirent, à tour de rôle, avec un redoublement d'enthousiasme et d'entrain.

Après la révolution de Février 1848, on eut l'idée de renouveler les agapes fraternelles. Le 2 avril, deux cent cinquante délégués des clubs se réunirent dans un banquet, sur la place du Châtelet. Cet exemple fut suivi par un certain nombre de villes. A Marseille, notamment, un repas public de cette nature réunit des milliers de personnes, sous la présidence de M. Emile Olivier, alors commissaire de la république pour les Bouches-du-Rhône. Il y eut aussi, à Paris, un projet de banquet à 25 centimes, dit le *banquet du Père Duchêne*, parce que ce journal l'avait proposé. Il devait avoir lieu à Vincennes, et l'on prétendait qu'il avait pour but de délivrer les prisonniers du 15 mai, enfermés dans la forteresse. De nombreuses souscriptions avaient déjà été recueillies; mais, sur ces entre faites, éclatèrent les terribles journées de Juin qui emportèrent dans le même naufrage le banquet et ses organisateurs.

Mais si les banquets en plein air ne furent point renouvelés, il y eut, pendant toute la durée de la seconde république, un grand nombre de banquets politiques qui se tenaient dans des locaux plus ou moins vastes, et qui réunissaient les adhérents de tel ou tel parti. Les discours qu'on y prononçait étaient un moyen de propagande. Il y eut même le *banquet des femmes socialistes*.

BANQUET DES GARDES DU CORPS. V. OCTOBRE 1789 (journées des 5 et 6).

BANQUET DE MACON. Banquet offert à Lamarque en 1847, après la publication de son *Histoire des Girondins*. Le poète-orateur y prononça des paroles véritablement prophétiques sur la chute possible du gouvernement de Juillet.

BANQUETS RÉFORMISTES. Le gouvernement de Louis-Philippe et la majorité ministérielle de la Chambre des députés, en repoussant, dans la session de 1847, la réforme électorale, qui était dans les vœux et dans les besoins du pays, et dont le projet avait été présenté par M. Duvergier de Hauranne, puis la proposition de réforme parlementaire présentée par M. de Rémusat, déterminèrent cette fameuse *agitation des banquets*, qui bientôt allait emporter la monarchie de Juillet. L'opposition de la gauche et du centre gauche, convaincue qu'il n'y avait plus rien à espérer d'un gouvernement qui repoussait obstinément tous les progrès et dont la politique rétrograde avait été énergiquement caractérisée par l'exclamation fameuse de M. Desmoulin: « Rien! rien! rien! » résolut d'en appeler du gouvernement au pays. Des réunions eurent lieu, composées de toutes les nuances de l'opposition libérale et démocratique. On posa les bases d'une alliance loyale, où chacun fit ses réserves précises, mais en s'accordant pour marcher tous dans